

L'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour

Présentation

Son rôle

Ses ressources

Ses missions

www.omjs.fr
SAINT-FLOUR

Office Municipal Jeunesse et Sports
SAINT-FLOUR

1) Présentation :

L'OMJS est une association loi 1901 créée en 1969. Ses membres sont les associations sportives et de jeunesse de la commune de Saint-Flour. Au total, l'OMJS regroupe 36 associations, plus de 40 disciplines sportives et environ 3800 licenciés.

L'OMJS adhère à la FNOMS (Fédération Nationale des Offices municipaux des Sports), il bénéficie des agréments Sport et celui de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

L'OMJS est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 27 membres : représentants des associations et élus municipaux. Le bureau directeur, élu par le Conseil d'Administration est constitué de 12 membres. C'est un organe de proposition (élaboration de projets soumis au vote du Conseil d'Administration) et un organe exécutif (mise en place et suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration).

Par sa composition et ses missions, le principe démocratique occupe une place prépondérante dans le processus de décision.

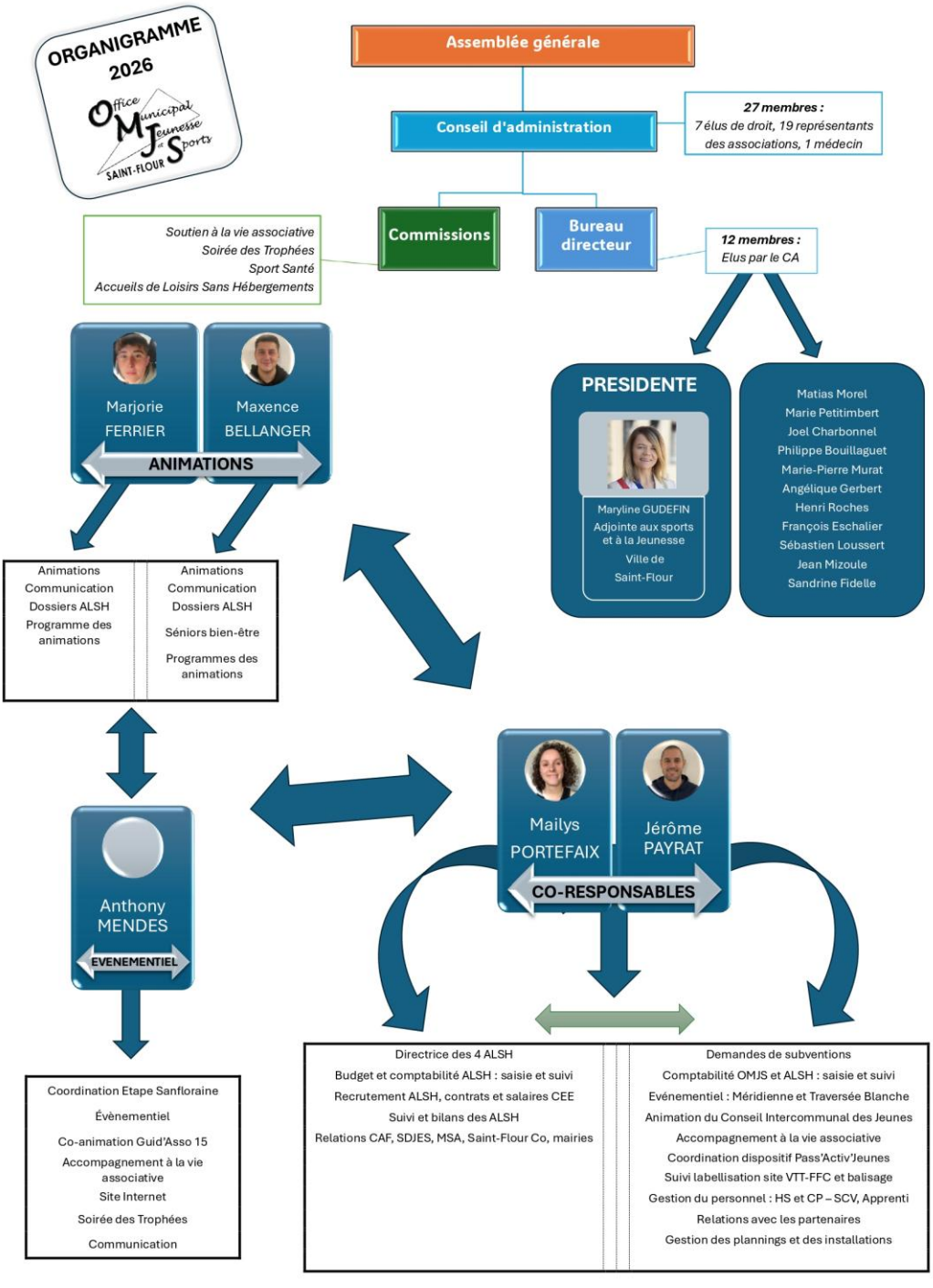

En 1995, la structure prend une nouvelle dimension poussée par une volonté politique forte se concrétisant par la signature d'un contrat LASER avec la DDCSPP du Cantal et le recrutement d'un animateur. L'OMJS a pu ainsi disposer des moyens nécessaires au développement de nouvelles activités et étendre son action auprès des clubs. En 1998 fort de cette expérience, 2 animateurs sont recrutés dans le cadre des emplois jeunes et seront pérennisés en 2003 avec le soutien financier de la communauté de communes.

2) Son rôle :

L'OMJS est l'organisme fédérateur de la vie sanfloraine, il est le lien étroit entre les associations sportives et de jeunesse, la municipalité et la communauté de communes.

L'OMJS a pour objet général de proposer, soutenir et encourager toutes activités sportives, de jeunesse et de loisirs, sur le secteur sanflorain.

L'OMJS se veut force de propositions et de services dans les domaines suivants :
- Organisation de manifestations
- Investissements en matériels, installations et leurs utilisations.

3) Les ressources :

Les ressources de l'OMJS proviennent essentiellement :

- De Saint-Flour Communauté et de la mairie de Saint-Flour (subvention de fonctionnement, de conventions d'objectifs et de prestations de services)
- De la SDJES (FONJEP – ANS – FDVA)
- Du Conseil Départemental (appel à projets)
- Des familles (participations aux inscriptions des animations, inscriptions ALSH)

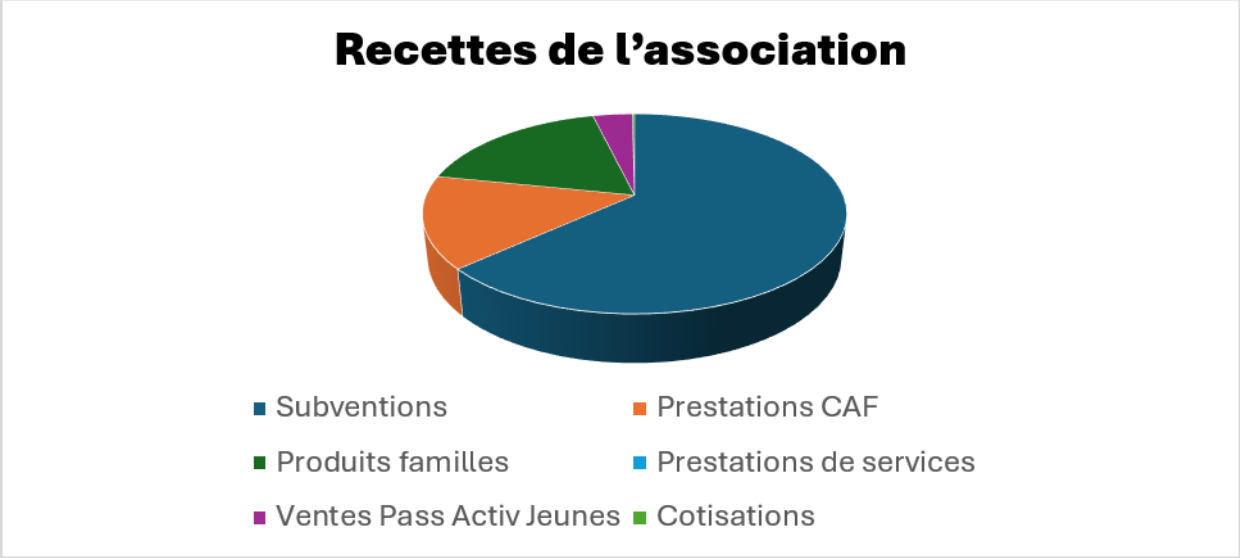

Le montant du budget de l'association avoisine les 480 000.00 € dont 352 000.00 € de subventions (73%). 297 000.00 € proviennent des collectivités territoriales dont 84% de Saint-Flour Communauté. Ce mode de financement a pour conséquence une quasi entière dépendance envers la municipalité et la communauté de communes.

4) Ses missions :

Les principales missions de l'OMJS :

- **L'organisation du Sport Corporatif**

De septembre à juin, plusieurs activités sportives sont proposées sous forme de championnat (Volley-ball), ou de mini tournois (Bowling, Boules Lyonnaises, et Pétanque) en partenariat avec les associations membres de l'OMJS.

- **Le soutien matériel aux associations membres**

Les associations peuvent bénéficier du soutien logistique de l'OMJS avec la mise à disposition du matériel de sonorisation, du caméscope, de la photocopieuse, d'une structure gonflable et d'une tonnelle (4x3m).

- **La formation des dirigeants bénévoles : stages PSC1**

Afin de participer à la formation des dirigeants bénévoles, entraîneurs et éducateurs des associations, l'OMJS propose des sessions PSC1 en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers de Saint-Flour. L'OMJS prend à sa charge la moitié du cout de la formation des bénévoles (soit 25.00 €)

- **La gestion et le développement du site VTT-FFC**

Le site VTT-FFC du Pays de Saint-Flour bénéficie du label de la Fédération Française de Cyclisme. Il est géré en partie par l'OMJS en partenariat avec le service pleine nature de Saint-Flour Communauté et les Services Techniques de la Communauté de communes.
L'OMJS participe également au balisage du Grand Tour VTT « Saint-Flour Horizons Volcaniques »

- **L'animation et le suivi des projets du Conseil Intercommunal des Jeunes**

Jérôme est l'animateur du Conseil Intercommunal des Jeunes de Saint-Flour Communauté créé en 1996, il guide les réflexions et les projets de 18 jeunes élus. Dans ce cadre, l'OMJS accompagne le CIJ dans la mise en place de différents projets.

- **L'élaboration d'un programme d'animations en période de vacances scolaires**

Durant chaque période de vacances scolaires, l'OMJS propose :

- Pour les enfants de 3 à 7 ans : plusieurs demi-journées d'ouverture d'un parc de structures gonflables
- Pour les jeunes de 8 à 10 ans : 2 journées d'animation sport et loisrs
- Pour les jeunes de 11 à 13 ans : 2 journées d'animation sport et loisrs
- Pour les jeunes de 13 à 18 ans : une excursion à la journée en partenariat avec le Centre Socio-Culturel de la ville de Saint-Flour

Durant tout l'été, l'OMJS propose des animations diverses et variées en direction de toutes les tranches d'âges. Ce sont en moyenne 40 animations qui sont proposées pour plus de 2000 participations.
Le l'Ander parc, Le Grand Jeu, les Après'm à thèmes, les journées sportives et de loisirs, les mini camps.

- **Marchons dans nos campagnes**

Depuis plusieurs années et soutenu par le CROMS, l'OMJS propose de façon ponctuelle des petites marches adaptées dans 2 communes de Saint-Flour communauté (Talizat et Pierrefort) en direction du public seniors avec l'objectif créer du lien social et de préserver l'autonomie grâce à la pratique sportive.

- **Accompagnement à la vie Associative (Guid'asso : Co-animation du réseau départemental et accompagnateur généraliste)**

Depuis 2013, L'OMJS est labélisé Point d'Appui à la Vie Associative : le PAVA apporte aux dirigeants, bénévoles et salariés des associations, un premier niveau d'information sur la législation qui leur est applicable (droit du travail, fiscalité, obligations administratives…). Il aide également les personnes ayant un projet de création d'association.

- **La participation à l'organisation de manifestations sportives exceptionnelles**

L'OMJS participe activement à l'organisation des principaux évènements sportifs qui ont lieu à Saint-Flour :

- L'Etape Sanfloraine
- Le Téléthon
- La Corrida de Noël
- La Traversée Blanche
- La Méridienne
- Run & Roses
- Les différents championnats de France qui se déroulent sur la commune de Saint-Flour

- **L'organisation de la Soirée des Trophées**

Tous les trois ans, l'OMJS organise une grande soirée pour récompenser les sportifs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles des associations de la Communauté de communes, en présence d'une marraine ou d'un parrain prestigieux du monde sportif.

- **L'organisation du forum des associations**

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour organise chaque année le Forum des associations le premier samedi de septembre.
Cette journée a le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place.

- **Gestion des plannings des installations sportives**

L'OMJS élabore un planning de fonctionnement à l'année pour les scolaires et les clubs. L'OMJS gère également toutes les demandes à titre exceptionnel.
Pour chaque demande l'OMJS émet un avis qui est soumis à l'approbation de la collectivité concernée (ville de Saint-Flour ou Saint-Flour communauté).

- **Gestion et coordination des ALSH**

En 2016, l'OMJS s'est vu confier par délégation de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride la gestion de 2 Accueil de Loisirs Sans Hébergement :
Celui du Pays de Saint-Flour qui était géré par l'Amicale Laïque et celui de la Margeride qui était coordonné par la FAL du Cantal.
En 2017, suite à la réorganisation de Saint-Flour communauté, l'OMJS a aussi repris la gestion de l'ALSH de la Planèze situé à Ussel et depuis janvier 2024 l'OMJS gère également celui de Chaudes Aigues.

Ce fonctionnement permet une cohérence sur le territoire avec un gestionnaire unique, déjà identifié par les familles, avec une mutualisation des moyens humains et une logique de coordination enfance jeunesse.

- **Gestion et coordination du dispositif Pass'Activ**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.
La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

- **Gestion d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique**

Depuis juillet 2020, l'OMJS assure la location de 8 VTT et 6 VTC Assistance Electrique mis à disposition par St-Flour communauté

- **Intervention CADA**

L'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

<u>Les principaux domaines d'activités stratégiques de l'OMJS</u> :

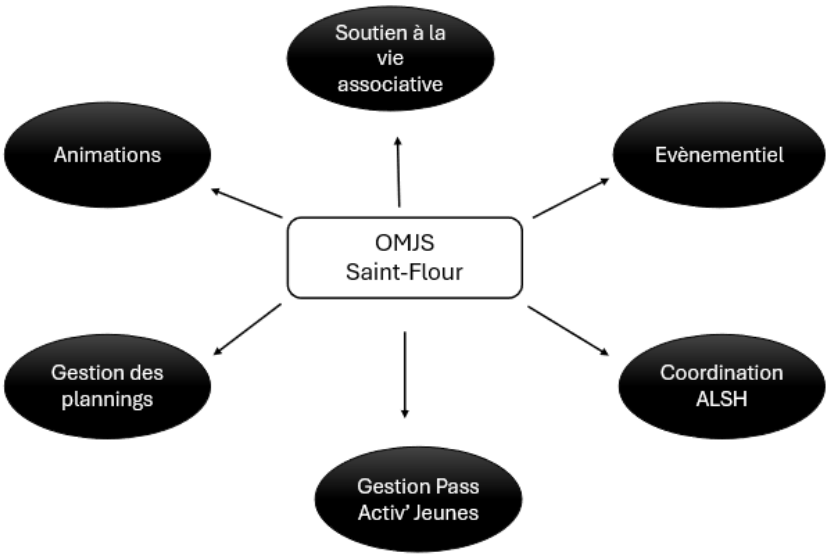

Actions Projet Associatif 2027/2029

Sur un plan quantitatif :

- Maintenir le nombre d'associations membres et donc le nombre de licenciés
- Développer les missions de l'accompagnement de la vie associative

Démarche Guid'asso : Co-animation du réseau départemental et accompagnateur généraliste

- Maintenir les actions en direction du public séniors (marchons dans nos campagnes, participation à la finale régionale du challenge séniors)
- Développer la pratique féminine notamment à travers le sport corporatif
- Développer les actions en partenariat avec le CADA (Centre d'Accueil des demandeurs d'Asiles)
- Maintenir l'offre de loisirs de nos ACM (Accueil collectif de mineurs)

Sur un plan qualitatif :

- Améliorer les interventions au niveau du sport et de la santé, avec l'organisation d'une soirée débat sur un thème à définir.
- Accentuer les animations comme les journées sportives et de loisirs dans le but de faire la promotion des activités sportives locales.
- Restructurer le site internet afin d'être plus réactif, plus autonome et de mieux répondre aux besoins des associations membres et être plus présent sur les réseaux sociaux (développer notre présence sur Instagram)
- Création d'un annuaire des bénévoles pour aider à l'organisation des évènementiels
- Maintenir la capacité d'accueil de nos ACM, pour assurer un accueil de qualité, un encadrement aux normes.

Sur un plan humain :

- Recruter un éducateur sportif à temps-plein pour remplacer la fin d'un contrat en CDD
- Maintenir le nombre de bénévoles autour des manifestations sportives de grosse envergure comme l'Etape Sanfloraine, les championnats de France de pétanque…
- Avec l'agrément SCV, recrutement de jeunes volontaires en service civique.
- Stabiliser l'équipe des salariés, montée en compétences (formations)
- Communiquer sur le territoire sur la formation BAFA, pour renouveler les animateurs sur nos centres.

Sur un plan éducatif et social :

- Développer à travers son partenariat avec le Centre Socio-culturel de la ville de Saint-Flour, ses animations en direction des publics les plus défavorisés.
- Augmenter grâce à son partenariat avec Saint-Flour Communauté ses animations au sein des petites communes rurales.
- Promouvoir les valeurs éducatives et civiques au sein de toutes les animations proposées.
-

Sur un plan financier :

- Conserver le budget de fonctionnement actuel afin de réaliser dans les meilleures conditions tous les projets ci-dessus.
- Travailler pour conserver les postes FONJEP
- Trouver de nouvelles sources de financement (appel à projet, nouvelles missions...)